



Département  
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mil dix-huit, le 29 mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Nombre de conseillers : 14  
Nombre de présents : 12

**Etaient présents** : APPRIEUX Angéline, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, SANTONAX Martial, AVALLET Michèle, HUREL Noël, NORMAND Patrick, MERCIER Serge, CARRION Adèle, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth, GENTIL Franck.

**Absents excusés** : BRAGANTI Karine, LANTHEAUME Christiane,

**Date de la convocation** : 23 mars 2018

**Secrétaire de séance** : GUERRERO Elisabeth

**Objet de la délibération** : Autorisation de dépôt d'un permis de construire pour l'aménagement et accessibilité de la mairie.

**Vu** le projet d'aménagement et accessibilité de la mairie,

Le permis de construire de ce bâtiment, élaboré par l'architecte Bruno QUEMIN, doit être signé et déposé par Madame le Maire de Primarette.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer un permis de construire pour la réalisation de ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

**Autorise** Madame le Maire à déposer le dossier de Permis de Construire de l'aménagement et accessibilité de la mairie.

**Donne** tous pouvoirs à Madame Le Maire pour signer tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 29 mars 2018

**Le Maire,**  
Angéline APPRIEUX

